Licence Psychologie

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02026973

HAL Id: hceres-02026973

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026973

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence

Psychologie

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes
Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004210

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Psychologie* propose les bases d'une formation très générale ouverte sur les différentes approches du champ de la psychologie : clinique, sociale et cognitive. Elle ne comporte pas de parcours spécifique, mais offre la possibilité de choisir des options à partir de la L2 pour préparer les orientations envisagées en master par les étudiants qui souhaitent poursuivre à ce niveau.

Les savoirs et compétences acquis à l'issue des trois années de formation peuvent permettre une orientation professionnelle par voie de concours principalement dans les secteurs de la santé, du travail social et de l'éducation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention offre une formation solide en psychologie. Elle propose des enseignements variés qui couvrent les principales et classiques orientations (clinique sociale et cognitive) du champ de la psychologie. De même, les diverses orientations méthodologiques en vigueur actuellement dans la construction des connaissances apparaissent dans l'organisation pédagogique. Si l'équilibre entre les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) est clair, il est plus difficile de mesurer la progressivité des contenus d'enseignements de la L1 à la L3. Tout en appréciant le choix de l'évaluation continue de même que l'évaluation des enseignements par les étudiants, il faut regretter l'absence d'éléments pour apprécier en quoi ces modalités d'évaluation impactent la réflexion sur l'organisation pédagogique de la mention. Le partenariat avec les professionnels extérieurs est simplement évoqué sans précision

sur la nature de ce partenariat et cette évocation ne permet pas de comprendre comment s'articulent les relations entre le monde professionnel et les enseignants universitaires. Par ailleurs, la dimension internationale est peu explicitée, aspect étonnant dans une université à la dimension européenne revendiquée.

Une unité d'enseignement (UE) dédiée à la méthodologie du travail universitaire, spécifique de L1, est à souligner ainsi que la possibilité d'une UE optionnelle en L3 pour réaliser un stage en milieu professionnel. Il faut cependant noter l'absence de passerelle vers la licence professionnelle *Gestion des ressources humaines* existant dans l'offre globale de formation de l'établissement. Plus généralement, le manque d'informations sur le devenir des étudiants, d'analyse explicite sur les causes d'échec ou d'abandon, altèrent l'évaluation que l'on pourrait faire de la pertinence et des résultats des choix réalisés en matière d'accompagnement des étudiants et de préparation au monde du travail.

Le choix d'une formation généraliste et ouverte semble pertinent pour offrir des perspectives professionnelles diversifiées autant pour les étudiants qui souhaitent une réorientation après la L3 que pour ceux qui envisagent une poursuite en master. Pourtant, pour les premiers, ce choix n'est pas étayé par une présentation des besoins du bassin d'emploi correspondant et ne peut guère de ce fait permettre un ajustement de l'offre de formation.

- Points forts :
  - Approches théoriques et méthodologiques variées.
  - UE optionnelles de préparation aux masters.
  - Stage optionnel en L3.

- Points faibles :
  - Pas d'analyse explicite sur les raisons des échecs et des abandons des étudiants, en L1 en particulier.
  - Pas d'élément sur les options de réorientation en cours de cursus (licence professionnelle *Gestion des ressources humaines* ou concours du travail social par exemple).
  - Pas d'information sur le devenir des étudiants qui ne poursuivent pas en master.
  - Manque de précision sur l'articulation entre la formation et le monde professionnel.

Recommandations pour l'établissement

Une présentation plus explicite des débouchés potentiels après la L3 et une connaissance du devenir des étudiants donneraient à cette formation la possibilité d'un ajustement de l'offre et du pilotage de la mention, en particulier en termes d'accompagnement des étudiants.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	659	500	523	560	732
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	312	296	194	249	226
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	299	257	231	199	204
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				0	1
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	32% i / 55% p[1]	28% i / 39% p	32% i /49% p	24% i / 44% p	36% i / 48% p
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	30.9%	27.3%	40.5%	46,96%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)				20%	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire				15%	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					

	L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	709	755	720
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	58		14
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	30	29	30
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	641	683	618
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	68	72	102

[1] Inscrits sur présents.

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations Initiale et Continue

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Alain BERETZ

Institut Le Bel
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Fax : +33 (0)3 68 85 63 99
www.unistra.fr
www.unistra.fr

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n°S3LI130004210

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation
Refondée au 1er janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.
S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.
S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.
Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

La Licence de psychologie constitue le premier niveau de diplôme nécessaire à l'obtention du titre de psychologue. A ce titre, elle offre aux étudiants les premières bases de connaissances générales et n'a pas pour vocation une insertion professionnelle directe après l'obtention de la Licence. D'ailleurs, 98.7 % de nos étudiants ayant validé leur licence poursuivent leur cursus en Master 1 (12 % en psychologie sociale, 17 % en neuropsychologie, 15 % en psychologie du développement, 53 % en psychologie clinique et 1.7 % en neuroscience). Toutefois, nous sollicitons, dès la 3ème année de Licence, des professionnels des différents lieux d'exercice des psychologues pour intervenir dans les unités d'enseignement optionnelles de préparation aux masters, notre objectif étant d'ouvrir nos étudiants aux réalités du terrain et de les éclairer quant à leur choix d'orientation après la Licence.

En ce qui concerne le taux «modeste» de réussite de nos étudiants, basé sur des données rigoureuses (enquêtes ORESIPE), il s'agit de distinguer celui des étudiants de 2ème et 3ème années de celui des étudiants de 1ère année. Nous faisons le choix dès la première année de formation d'un niveau d'exigence élevé, comme le nécessitent l'exercice et le titre de psychologue. Dans ce contexte, les étudiants pour lesquels le niveau, les choix d'orientation et/ou la motivation sont fragiles ne peuvent pas valider cette première année ; en revanche, les étudiants y parvenant sont ensuite en mesure de valider leur Licence et de poursuivre en Master comme nos taux de réussite en attestent. Par ailleurs, ce choix d'exigence conduit les étudiants en difficulté à s'interroger et le cas échéant à se réorienter le plus rapidement possible, aidés en cela par les unités d'enseignement

d’accompagnement des étudiants. Nous avons aussi pour cela situé dans les deux premiers semestres de Licence des unités d’enseignements transversales (langues, MTU, UE libres, Projet professionnel), qui leur permettent de rejoindre d’autres parcours avec des unités capitalisables.

Enfin, concernant l’organisation pédagogique de la mention, une réflexion est en cours quant aux règles de progression à partir de l’évaluation des enseignements par les étudiants et des nouvelles modalités d’évaluation continuée du prochain quinquennal.